

Nice le 16 janvier 2019  
Arrivé au SP du Maire le : 16JAN.2019  
Lucien Pons  
Un référent « Gilets Jaunes 06 »  
7 rue Pierre Mellarède,  
06100 Nice.  
06 82 97 97 77

Monsieur le Maire de Nice.  
Monsieur le Président de la Métropole Nice Côte d'Azur  
Pour information courrier transmis à Monsieur le Préfet des Alpes -Maritimes

Objet : Demande de salles de réunion pour les Gilets Jaunes Référence, dans le cadre du grand débat proposé par le Président de la République Monsieur le Maire

Depuis deux mois déjà nos concitoyens éprouvent le besoin d'exprimer leurs inquiétudes et leurs revendications légitimes au travers de la mobilisation des Gilets Jaunes. Celle-ci s'est exprimée fortement dans un premier temps sur différents ronds-points du département et dans des manifestations toutes pacifiques et non violentes. Le Rond-point de Saint-Isidore constituait la forme la plus aboutie de l'organisation spontanée de nos concitoyens sur Nice. Véritable village, ce dernier était un lieu de rencontre et de débats. Dans la semaine du 7 janvier 2019 au samedi 12 janvier 2019 la quasi-totalité de ces lieux de démocratie directe ont été rasés sur ordre du ministère de l'intérieur.

La venue à Nice de Monsieur Chouard le samedi 12 janvier 2019 a permis de redonner de l'espoir aux personnes impliquées dans cette mobilisation citoyenne et pacifique en offrant des perspectives intéressantes et concrètes. Hélas la salle s'est révélée trop petite.

Plus d'un millier de personnes étaient intéressés par cette conférence et la frustration a été très grande. Le calme des 2000 personnes qui ont manifesté ce jour-là et qui désiraient suivre ce débat est remarquable. Aucune colère, aucune dégradation, aucun trouble à l'ordre public n'ont été à déplorer. La maturité, le civisme et la responsabilité des Gilets Jaunes est à souligner.

Nous avons lu dans le compte-rendu de Nice-Matin du lundi 14 janvier 2019 que la Mairie n'avait jamais été sollicitée pour avoir une salle mise à disposition des Gilets Jaunes 06 pour accueillir dignement cet événement majeur. Je me permets de signaler qu'à tout le moins, un manque de communication est à déplorer dans les services municipaux.

En effet un des organisateurs de l'événement a pris contact avec les services compétents - le cabinet du Maire je crois - pour demander une salle susceptible d'accueillir dignement Monsieur Chouard comme le font les grandes villes de la région PACA. Toulon et Marseille mettent à disposition des salles pouvant accueillir plus de mille personnes. Pour Marseille la salle est déjà pleine. Le Zénith de Toulon qui accueillera vendredi 18 janvier 2019 cette manifestation a déjà rempli une grande partie des 3000 places disponibles.

Pour revenir à Nice et à la demande effectuée par un organisateur, cette dernière est démentie par les services communaux dans Nice-Matin. Je précise que la demande portait sur des salles dépendant de l'autorité du Maire : les salles d'Acropolis, le Nikaïa, les abattoirs,...

Bien qu'ayant en notre possession les certificats d'assurance pour couvrir de tels événements, bien qu'ayant la possibilité financière de participer à la location, la réponse donnée fut hélas toujours la même : le délai est trop court, il faut une autorisation du Conseil Municipal,... Le but de ce courrier est de prendre acte de ce dysfonctionnement et d'établir un dialogue afin de pouvoir bénéficier - comme dans toutes les villes et villages de France métropolitaine et d'Outre-mer - de salles de réunions afin de permettre l'expression de ce souffle politique nouveau qui s'est imposé depuis le 17 novembre 2018.

Ces salles de réunions sont de plusieurs formats :

- La première demande concerne les réunions de quartier afin de discuter sur les propositions de monsieur Macron au travers les ateliers constituants.
- La deuxième demande porte sur l'attribution de salles de moyenne capacité afin d'accueillir des rassemblements plus importants.
- La troisième demande concerne une salle de grande capacité (plus de mille personnes) afin d'assurer en toute sécurité des événements majeurs que les Gilets Jaunes du département ne manqueront pas d'organiser.

Je fais remarquer, au risque de me répéter, que cette demande légitime de salles pour les Gilets Jaunes correspond parfaitement aux vœux du pouvoir. L'expression libre du peuple est une condition nécessaire mais non suffisante pour un retour à la normale. Les propositions formulées librement dans ce cadre devront être également suivies d'effet. Trop souvent hélas une chape d'indifférence, voire de mépris, est venue couvrir la parole de nos concitoyens. Je veux dire par là que les propositions mises sur la table par l'exécutif seront débattues mais pas seulement elles, et dans tous les cas, sans gardes fous imposés arbitrairement. Nous voulons également participer à la mise en perspective de ses consultations.

Nous avons déjà à notre disposition des outils opérationnels (organes de contrôle tirés au sort sur le modèle de la démocratie athénienne du siècle de Périclès) afin de permettre la prise en compte des revendications légitimes de la population.

En espérant une suite favorable à cette demande, je vous prie d'agréer Monsieur le Maire, je vous prie d'agréer Monsieur le Président de la Métropole, l'expression de mes sincères salutations.

Lucien PONS,  
Un référent « Gilets Jaunes 06 ».

NOTA : Ce courrier est transmis également à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes